

Le combat social qui est devant nous

Au lendemain des élections

Alors qu'au 1^{er} tour de la présidentielle plusieurs millions d'électeurs se sont prononcés en faveur de candidats prônant des mesures de transformation et de justice sociales, les institutions de la V^{ème} République ne nous ont laissé au deuxième tour qu'un choix tronqué entre extrême-droite et projet ultra-libéral.

Beaucoup d'entre nous ont hésité sur le comportement à adopter dans cette situation.

La nécessaire résistance au danger de l'extrême-droite doit-elle ou non amener à voter pour un candidat contre lequel nous devons manifester dans les prochains mois ?

Ces interrogations sont légitimes et nécessaires.

Quel qu'ait été le choix de chacun, nous avons en commun la satisfaction que l'extrême-droite soit battue et la conscience de l'importance du combat social qui nous attend.

Des projets à combattre

Lors de la campagne électorale, M. Macron a annoncé un programme de régression sociale, sous les applaudissements de M. Gattaz, avec notamment :

- ↪ La poursuite du détricotage du code du travail avec l'aggravation de la loi El Khomri.
- ↪ Le remplacement de notre système de retraite solidaire par un système par points à la suédoise.

Double danger

Ces mesures sont dangereuses à deux titres :

- ✓ D'abord, en elles-mêmes puisque qu'elles aggraveraient la situation des salariés et des retraités.



- ✓ Ensuite parce que ce sont précisément ces politiques antisociales qui nourrissent l'exaspération de la population sur laquelle l'extrême-droite prospère et risque de prospérer encore.

M. Macron pourra-t-il appliquer ce programme ? Cela dépendra bien sûr du résultat des élections législatives mais aussi et peut-être surtout de notre capacité à expliquer, rassembler, mobiliser, résister, proposer des alternatives.

Ordonnance pour une pilule amère

Pour le démantèlement aggravé du Code du travail, M. Macron annonce sa volonté de passer en force par ordonnance pendant l'été.

Quant à la réforme des retraites, il la programme pour le 1^{er} semestre 2018.

Son principe : aller vite pour ne pas laisser aux salariés et aux retraités le temps de comprendre, de réagir et de s'opposer à ses mauvais plans.

La CGT appelle donc les salariés et les retraités à ne rien lâcher de leurs revendications et à se tenir prêts à agir pour empêcher de nouveaux reculs sociaux.

Le 30 mars pour nos retraites

Jeudi 30 mars, nous étions 350 dans les rues de Montbéliard pour protester contre le gel de nos retraites qui dure depuis 4 ans et revendiquer une augmentation significative de nos pensions.

Une journée réussie qui nous a valu la première page de l'Est Républicain qui a repris les témoignages de nombreux membres de notre section.

Une journée qui ne restera pas sans suite, car les retraités sont de plus en plus nombreux à souffrir de leur perte de pouvoir d'achat.



Balade-fondue du 12 avril



Avec les beaux jours, les sorties conviviales de notre section ont repris.

Daniel, Denise et Nelly nous avaient préparés une belle promenade sans difficulté au-dessus de la vallée du Des-soubre : Prairies, forêt, falaise calcaire, site d'escalade et petite visite de la grotte aménagée par les alpinistes.

Les non-marcheurs nous ont rejoint pour l'apéro en terrasse et nous étions une trentaine à partager la fondue dans un gîte chaleureux.

Des moments de fraternité bien nécessaires par les temps qui courent !

A noter : Notre prochaine balade-barbecue est prévue le mercredi 28 juin à Réclère. Réserver cette date !

Le 1^{er} mai contre l'extrême droite et pour le progrès social

Le 1^{er} mai, nous étions près de 400 dans les rues de Montbéliard. Principalement de la CGT mais avec aussi des représentants FO, FSU, de partis politiques et de l'association des alévis.

Bien entendu les élections présidentielles étaient dans toutes les conversations, mais les interventions officielles ont aussi mis l'accent sur la dimension revendicative et internationaliste de cette journée.

C'est aussi l'occasion de rappeler que nos combats d'aujourd'hui s'inscrivent dans une histoire plus vaste, celle des ouvriers et des peuples contre l'oppression et pour leur émancipation.



Service public : défendre la Poste de La Chiffogne

Dans une logique de rentabilité financière, la Poste fait le choix d'abandonner progressivement ses missions de services publics avec la fermeture progressive de nombreux bureaux de postes.

Les usagers impactés doivent se déplacer ou se débrouiller avec les services sur internet. Et tant pis pour ceux qui n'ont pas ces possibilités.

Cette casse du service public de proximité contribue à la désertification des villages et à la marginalisation de nombreux quartiers.

Dernier exemple en date

La Poste prévoit de fermer d'abord partiellement (les après-midis) puis totalement le bureau de La Chiffogne qui accueille actuellement chaque jour plus de 80 personnes du quartier, de la Citadelle et de Mont Chevis.

La création éventuelle d'un point-poste chez un commerçant n'est pas une alternative satisfaisante. Les membres de notre section qui habitent aux environs ont interpellé Mme le Maire, oralement lors d'une réunion de quartier, puis par une lettre ouverte.



Celle-ci va être distribuée aux habitants, accompagnée d'une pétition exigeant le maintien du bureau de poste et de ses horaires d'ouverture.

Ces actions seront faites en lien avec le syndicat CGT de la Poste, et l'association CNL des locataires du quartier.

Ensemble, défendons un service public de proximité pour préserver la qualité de vie dans nos communes !

Majoration d'ancienneté ARRCO

Un premier succès qui en appelle d'autres

Rappel

Dans notre Courrier des retraités n°28 du mois d'avril, nous avons attiré votre attention sur la majoration de 5 % des points ARRCO qui doit être appliquée aux personnes ayant au moins 20 ans d'ancienneté dans la même entreprise au 31/12/1998.

Vous avez été nombreux à vérifier le document « Carrière validée » fourni par l'ARRCO au moment de votre départ à la retraite.

- ✓ La majeure partie des membres de notre section ont bien cette majoration, qui représente entre 120 et 180 € par an.
- ✓ Mais d'autres n'ont pas ces 5 % et nous avons engagé les premières réclamations.



1^{er} succès

Christian, qui a travaillé à Belchamp depuis 1971, obtient la revalorisation de sa pension de 165 € par an, et un rappel de 1212 € sur ses 7 premières années de retraite.

D'autres dossiers similaires devraient connaître des résultats comparables dans les prochaines semaines.

Des interrogations demeurent

- ✓ Si nous gagnons sur les points CIRCIC, nous ne savons pas si nous obtiendrons satisfaction sur les points IRPSIMMEC (pour ceux qui sont arrivés au coefficient 240).
- ✓ Pour l'instant, nous n'avons pas d'élément sur la possibilité ou non de cumuler la majoration d'ancienneté et la majoration familiale, versée à ceux qui ont élevés 3 enfants ou plus.

A suivre donc ...

Du côté du groupe PSA et de Sochaux

Sochaux : une production en dents de scie

Problème de fourniture de planches de bord, incident en peinture, la gestion de la production « au juste nécessaire » et en flux tendu soumet les salariés et leurs familles à rude épreuve.

Il y a parfois plusieurs réunions du CE dans la même journée pour dire que des séances de travail sont annulées puis rétablies, ou l'inverse. Les dispositifs de flexibilité instaurés par les accords de « compétitivité » imposent aux salariés une totale disponibilité.



VSD, prétexte à la remise en cause des pauses

La Direction annonce la mise en place d'une équipe « Vendredi Samedi Dimanche » pour répondre aux commandes du nouveau 3008. Elle va recruter pour cela un millier d'intérimaires.

Mais elle profite de la mise en place de cette équipe pour remettre en cause les horaires actuels de doublage et de nuit, et réduire massivement les temps de pause.

Ainsi dans l'une des 4 hypothèses présentées, la direction prévoit que les doubleurs n'auront plus que 25 minutes de casse-croûte et une pause de 8 minutes, les salariés de nuit n'auront que 20 minutes de casse-croûte et une pause de 6 minutes !

Des conditions de travail de plus en plus invivables !

Par cette amputation des temps de repos, la direction vise aussi la mise en place du monoflux (prévue dans le projet Sochaux 2022). En effet, avec une seule chaîne de montage, la production chutera de 110 voitures/heure à 60. Pour PSA, il faut donc que cette chaîne unique puisse si nécessaire travailler non-stop, sans s'arrêter pour des pauses, des jours fériés ou des congés ...

Notre syndicat discute avec les salariés des actions à mener pour faire face à cette attaque.

Intéressement : accord-fantôme ?

Les salariés en congés-senior n'ont pas touché le supplément d'intéressement alors que le projet d'accord soumis aux syndicats prévoyait qu'ils en toucheraient la moitié. Malgré nos demandes, la direction se fait tirer l'oreille et n'a toujours pas fourni l'accord signé.

Mutuelle Vitali : suite

La prochaine négociation aura lieu le 22 mai. Pour la CGT, il s'agit d'éviter une baisse des prestations et une nouvelle hausse des cotisations, alors que le coût de la mutuelle et des soins pèse de plus en plus lourd dans le budget des familles.

A noter sur votre agenda

- **Mercredi 10 et jeudi 11 mai : Congrès de l'Union Locale**
Salle polyvalente – Grand Charmont
- **Judi 1^{er} juin : Réunion du collectif-retraités**
A 14H au siège du syndicat, 3 rue de Pontarlier à Sochaux
Chacun est le bienvenu !
- **Commémoration du 11 juin 1968**
 - Vendredi 9 juin à 16H15 au square Dagnaux (face à l'ARS)
 - Date à confirmer
- **Mercredi 28 juin : Balade-barbecue à Réclère**
S'inscrire auprès de Bérénice (03 81 94 25 90)
- **Judi 29 juin : Réunion du collectif-retraités**
- **Dimanche 16 juillet : Fête du syndicat à l'Île aux Oiseaux (Audincourt)**

